

Questions orales

RADIO-CANADA

DEMANDE DE DIFFUSION DES NOUVELLES À 10 HEURES
DU SOIR

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire d'État. Étant donné la pénurie sérieuse d'énergie, je me demande si le ministre étudierait la possibilité de faire passer le téléjournal de Radio-Canada une heure plus tôt, c'est-à-dire à 10 heures, partout dans le pays puisqu'un grand nombre de personnes restent debout pour écouter les informations et que si on faisait cela, on épargnerait ainsi beaucoup d'électricité, de gaz et de mazout.

Des voix: Bravo!

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je trouve cette suggestion intéressante.

* * *

LA SANTÉ

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LA MORT DE DEUX
LABORANTINS À L'HÔPITAL UNIVERSITAIRE DE
SASKATOON ET SUR L'IMPORTATION DE SANG
AMÉRICAIN

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Fera-t-il, comme l'ont demandé les laborantins de l'hôpital universitaire de Saskatoon, une enquête sur la mort de deux de leurs collègues, suite à une hépatite causée par des échantillons de sang américain infectés qui ont servi à des expériences.

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, il s'agit d'une question qui tombe sous la responsabilité du gouvernement de la Saskatchewan, étant donné qu'il s'agit d'un incident survenu dans un hôpital tombant sous la responsabilité du gouvernement provincial. Évidemment, le ministère sera heureux de collaborer autant qu'il le pourra à l'enquête que le gouvernement de la Saskatchewan voudra effectuer à ce sujet.

[Traduction]

M. McKenzie: Comme on le lui a déjà demandé, le ministre va-t-il faire enquête sur l'usage à des fins d'essai au Canada de sang exporté des États-Unis qui transmettrait l'hépatite infectieuse qui aurait déjà causé deux décès?

[Français]

M. Lalonde: Monsieur le président, une enquête spéciale à ce sujet n'est pas nécessaire. Nous avons examiné cette situation, nous avons pris les précautions habituelles quant à l'importation de sang au Canada. Il est impossible, semble-t-il, à l'heure actuelle, de faire une vérification complète et totale en vue de découvrir l'existence du problème soulevé par l'honorable député avant que ce sang soit entré au Canada et qu'on ait eu le temps de procéder à des tests très élaborés.

[M. Marchand (Langelier).]

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'ÉTUDE DES BESOINS FUTURS DU CANADA EN URANIUM
ET LA COMMANDE PROPOSÉE PAR LE JAPON À LA
DENISON MINES

M. Cyril Symes (Sault Sainte-Marie): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que les évaluations concernant les réserves d'énergie au Canada se sont révélées inexactes jusqu'à présent, son ministère a-t-il mené une étude approfondie pour déterminer les besoins futurs du Canada en uranium, et en révélera-t-il les détails à la Chambre afin de confirmer aux députés que les 800 millions de dollars d'uranium vendus au Japon par la Denison Mines sont pris sur l'excédent des besoins futurs du Canada en énergie nucléaire?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, mon ministère a fait une évaluation des réserves d'uranium dans le cadre d'une étude analytique de nos réserves énergétiques. Au sujet de cette vente, il faudra que le vendeur obtienne de la Commission de contrôle de l'énergie atomique la permission d'exporter son produit. Je compte me renseigner sur les conditions de la demande et envisager certaines mesures que nous pourrions prendre.

M. Symes: Monsieur l'Orateur, le ministre est-il prêt, le cas échéant, à imposer des contrôles sur l'exportation et le prix de l'uranium afin de protéger les intérêts du Canada en matière d'énergie?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, ces contrôles existent déjà en vertu de la loi.

* * *

● (1500)

[Français]

LES ARTS

ON DEMANDE QUE DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE SOIT
ACCORDÉE À L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE
MONTRÉAL

M. Georges-C. Lachance (Lafontaine): Monsieur le président, je désire d'abord poser une question au très honorable premier ministre, mais peut-être qu'avec votre indulgence je pourrais poser la question supplémentaire que je voulais poser hier?

Pourrait-il dire s'il a reçu une lettre des administrateurs de l'Orchestre symphonique de Montréal, à l'effet qu'il mettra fin à son activité le 20 décembre prochain, s'il ne reçoit pas l'aide du gouvernement fédéral, provincial ou municipal? Cela est extrêmement important, puisqu'il s'agit du plus ancien orchestre du Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le premier ministre pourrait peut-être répondre à la question, après quoi je donnerai la parole à l'honorable chef de l'opposition officielle.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur le président, j'ai reçu une telle lettre il y a déjà plusieurs jours. A mon avis, il s'agit d'une question fort importante, tout particulièrement pour l'avenir de cet orchestre et de la culture tant à Montréal qu'ailleurs dans la province de Québec. J'ai répondu à cette lettre, et ma réponse est entre les mains des administrateurs. Je sou-